



VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOTRE ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE



CAP MUT, UN DISPOSITIF DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX SALARIÉS MUTUALISTES

Les partenaires sociaux de la branche Mutualité proposent une prestation dédiée de conseil en évolution professionnelle. Réservée aux salariés des organismes mutualistes, elle a pour objectif de vous accompagner dans les évolutions importantes du secteur.

**Vous vous posez des questions
sur votre trajectoire professionnelle ?**

**Vous souhaitez faire le point
avec un expert ?**

Cap Mut est fait pour vous !

Une seule adresse
pour vous renseigner
et prendre rendez-vous :
abaka.fr/cap-mut



UN PARCOURS PERSONNALISÉ POUR RENDRE CHACUN ACTEUR DE SON AVENIR PROFESSIONNEL

Une prestation sur mesure pour répondre à vos besoins : après un premier rendez-vous d'une heure pour effectuer un diagnostic, un parcours vous est proposé avec divers modules pour construire ou affiner votre projet professionnel. D'une durée maximale de 6 heures par salarié, la prestation s'ajuste à vos besoins.

Un interlocuteur dédié : une psychologue du travail, experte de l'évolution professionnelle, vous reçoit en rendez-vous individuel d'une à deux heures pour échanger et vous placer dans la dynamique que vous recherchez.

Des temps d'échange facilités : Cap Mut est 100 % distanciel grâce aux rendez-vous en visio de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

Un dispositif intégralement financé par la branche Mutualité : votre parcours d'accompagnement dans le cadre de Cap Mut est 100 % gratuit, vous n'avez aucune dépense à engager.

A QUI S'ADRESSE CAP MUT ?

?

Vous avez envie de changer

mais vous ne savez pas quel pourrait être
votre futur projet ?

Vous avez des idées

et souhaitez les confronter à un professionnel
avec un regard extérieur ?

Vous avez un projet

mais vous ne savez pas par où commencer ?

Vous souhaitez savoir si vous êtes éligible
à un dispositif de formation ou de financement
de la branche ?

>

**Avec Cap Mut, votre interlocuteur
s'adapte à votre situation pour
vous proposer l'accompagnement
le plus approprié.**

COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT CAP MUT

- 1 Vous prenez rendez-vous en ligne à l'adresse abaka.fr/cap-mut
- 2 Le cabinet Abaka, qui opère la prestation, vous rappelle dans les 48 heures suivant votre demande et organise un premier rendez-vous.
- 3 Lors de ce rendez-vous diagnostic d'une heure, selon votre situation, le consultant vous propose de poursuivre en activant 1 à 2 séances de travail sur les modules thématiques les plus adaptés, parmi lesquels :
 - Module « Parcours et compétences »
 - Module « Intérêts et aspirations »
 - Module « Projet »
 - Module « Exploration ciblée des métiers et secteurs de la branche »
 - Module « Emploi »
- 4 Un rendez-vous de bilan vous est proposé au terme de l'accompagnement.

ET ENSUITE...

Activer Cap Mut vous permet de préparer sereinement votre projet et d'envisager les dispositifs d'accompagnement propres à la branche, comme les abondements aux projets CPF ou les dispositifs de droit commun, accessibles à tous les salariés.

Cap Mut, un dispositif confidentiel opéré par des experts de l'évolution professionnelle

Abaka est un cabinet de Conseil en Ressources Humaines, fondé il y a plus de 20 ans et reconnu pour son expertise dans l'accompagnement des trajectoires professionnelles. Les psychologues du travail mobilisées sur Cap Mut s'engagent à respecter la plus grande confidentialité dans le traitement des informations partagées lors des rendez-vous d'échange.

**Une seule adresse
pour vous renseigner
et prendre rendez-vous :
abaka.fr/cap-mut**

